



## Arnaque sur le bon coin

-----  
Par Laurent1968

Bonjour, je me suis fait arnaquer sur le bon coin, le vendeur avait une vraie facture de l'objet, un RIB, un tel, une adresse mail, et inscrit sur le bon coin depuis 2020. Voilà ma question, étant à la Caisse d'épargne j'ai fait ma demande de virement en ligne, j'ai passé les informations du RIB à la Banque (le RIB est complètement faux, Banque et titulaire sauf le compte est bon), la Banque impose trois jours pour ouvrir ce compte (vérification) le virement est fait et je m'aperçois de l'arnaque, qui est responsable du virement, c'était un vrai RIB avec des informations frauduleuses que je ne pouvais vérifier mais la Banque si, est-elle responsable de la non-vérification, pour la Banque c'est moi le Responsable, merci pour votre réponse, salutations

-----  
Par ESP

Bonjour  
Vous êtes la victime d'une falsification de RIB.  
Si votre dépôt de plainte est accepté, peut-être l'exploitation de ce dernier aidera.